

M. NICHOLSON: Je me demande si M. Moore pourrait donner au Comité quelques renseignements sur les 993 cheminots qui travaillent pour le Pacifique-Canadien et qui comptent moins de huit années de service.

M. MOORE: 223 d'entre eux comptent vingt-trois ans de service. Un instant. Je dois faire une rectification. Ils ont été embauchés en 1923.

*M. Nicholson:*

D. Vous dites que 993 cheminots du Pacifique-Canadien ont travaillé dans la section allant des Grands Lacs jusqu'à Broadview. J'ai demandé combien il y en avait parmi ces 993 qui comptent moins de quinze ans de service.—R. Loin de moi une déclaration inconsidérée sur ce point, mais un très grand nombre de cheminots ont été embauchés cette année et l'an dernier.

D. Avez-vous une idée du nombre des embauchés ayant moins de cinq ans de service?—R. Il y en a probablement de cent à deux cents comptant moins de deux ans de service. Voyez-vous, je ne saurais vous répondre, la liste d'ancienneté n'établissant pas le quantième non plus que l'année, mais je pourrais me procurer facilement ces données. Les termini moins importants du Pacifique-Canadien ont embauché de 40 à 60 cheminots et employé en même temps 18 ou 22 des nôtres.

M. MAYBANK: Certaines usines de guerre du Canadien-National et du Canadien-Pacifique ne se partagent-elles pas leurs commandes?

M. VAUGHAN: On ne trouve pas de très grandes usines de munitions dans l'Ouest.

M. MAYBANK: Et les aéroports?

M. VAUGHAN: Je crois que l'usine la plus importante se trouve à Trail sur le Pacifique-Canadien. Viennent ensuite celle de Calgary et la fabrique de cordite à Transcona. Ce sont là les trois usines les plus importantes de l'Ouest.

M. MAYBANK: Et les aéroports?

M. VAUGHAN: Oui, on trouve, je crois, dans l'Ouest plus d'aéroports sur les voies du Canadien-Pacifique, bien qu'il y en ait probablement davantage sur nos lignes de l'Est.

M. MAYBANK: Certains de ces aéroports sont desservis par les deux chemins de fer?

M. VAUGHAN: Certainement.

M. MAYBANK: Prenez Neepawa.

M. VAUGHAN: Oui, bon nombre d'entre eux sont dans ce cas.

M. MAYBANK: Cet aéroport est desservi par les deux, n'est-ce pas? Comment faites-vous dans le cas de ceux situés dans des endroits reculés comme celui-ci?

M. MOORE: J'ai ici une communication, monsieur le président, que j'aimerais soumettre au Comité, ou laisser le Comité en décider.

Le PRÉSIDENT: Elle entre dans votre témoignage?

M. MOORE: On me l'a envoyée.

Le PRÉSIDENT: Vous feriez mieux alors de l'insérer au compte rendu. Si vous voulez vous en servir vous ferez mieux de nous la lire.